## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel de la réserve militaire

# Arrêté du 25 octobre 2013 conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense

NOR: INTJ1326834A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Arrête:

## Article 1er

M. Franck, Eugène, Abel Pierre est nommé au grade de colonel de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert dans le domaine de l'aéronautique au sein du commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale.

### Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

# Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 octobre 2013.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET